

JOURNAL

Des

Collectionneurs de Titres Anciens

Rédaction : Thierry du Pasquier, légor de St-Hippolyte
Secrétaire de Rédaction : Christine Roy
Responsable de la publication : légor de St-Hippolyte
Association du Journal des Collectionneurs de Titres Anciens - Loi de 1901
25, rue Sarrette, 75014 Paris - Tél. 540.72.39

N°19

PRIX 10F

JANVIER 1982

Chers amis collectionneurs,

Que l'année 1982 vous apporte la richesse en actions !!!

Pour cette nouvelle année, le Journal va devenir le trait d'union et le "porte parole" des clubs existants, mais, il doit également susciter la création de nouveaux clubs dans les pays francophones, leurs régions et leurs métropoles, afin de mieux répandre cette maladie bien connue : la scriptophilie.

Je laisse donc la parole aux clubs existants en attendant les autres.

PARIS

Calendrier :

- le 21 janvier séance de Bourse au Club 13, 15 av. Hoche à partir de 19 h 30 (n'oubliez pas votre cotisation 1982). Pour les membres, des cartes d'invitation sont disponibles au siège de l'Association : 25 rue Sarette 75014 Paris ou au Club 13 lors des séances de Bourse.

- Le 23 janvier à 14 h 15 : vente aux enchères à Paris, Salle 12 par Maître Lenormand, assisté de légor de Saint Hippolyte, plus de 7500 titres divisés en 340 Lots seront dispersés lors de cette vente à l'Hôtel Drouot.

Les prochaines séances seront prévues pour :

- vendredi 19 février
- vendredi 26 février

BOURSE DE PARIS -3,4%

L'ANALYSE DE THIERRY DU PASQUIER

C'est une assistance clairsemée qui se trouvait au Club 13, le 18 décembre, sans doute à cause de la proximité des fêtes.

L'ambiance était beaucoup plus calme qu'au Palais Brogniart où les achats Monory et les ajustements de portefeuilles pour les bilans de fin d'année et le futur impôt sur le capital, donnaient lieu à une activité fébrile. La consolidation escomptée,

suite page 7

BRUXELLES

Prochaines réunions

Nos prochaines réunions mensuelles auront lieu chez Dilley à notre local habituel, rue Ducale 31 à 1000 Bruxelles au date ci-après :

- **jeudi 21 janvier à 18 heures 45** : assemblée générale suivie d'une vente de titres de tiers et d'une bourse d'échange;
- **jeudi 25 février à 19 heures** : vente de titres de tiers et bourse d'échange.

Cotisation

N'oubliez pas de verser 450 francs au compte 210-0090371-19 ou au compte 310-0269078-86 de l'Association, somme qui constitue le montant de la cotisation pour 1982. Le bulletin ne sera plus envoyé aux personnes qui ne seront pas en règle de cotisation à partir de février.

Nous apprenons que la vente aux enchères qui devait avoir lieu à Bruxelles le 13 février sous le manteau de M. Gilbert Mazure a été annulée.

Cette décision semble due au fait que l'administration fiscale belge, en raison du caractère des "objets de collection" des actions et obligations anciennes, viens de taxer de 17,60% les ventes aux enchères de titres sur le montant global payé par l'acheteur ce qui porte à 43,5% les frais d'adju-

suite page 7

ETRANGER

- Le 13 mars : vente aux enchères à Zurich par Peter INEICHEN
- Le 20 mars : vente aux enchères à Franckfort par "Freunde Historische Wertpapiere"
- Le 21 mars : jubilé : 10^e Salon de Franckfort

Le coin des curiosités Une obligation à 0% d'intérêt

Il s'agit du titre émis par la Croix Rouge Serbe en 1907. Le nominal était de 20 Frs or. Un million d'obligations ont été émises. Elles étaient remboursables en 75 ans par tirage au sort et pouvaient gagner un lot. Les deux opérations étaient alors généralement déclarées dans le temps contrairement à ce qui se passe de nos jours.

Matériellement le titre se composait de deux parties : le corps du titre et un coupon à prime. Il n'y avait bien entendu pas de feuille de coupons. L'émission était divisée en 10 000 séries de 100 obligations et ces deux numéros figuraient sur le titre.

Le tirage donnait lieu à un cérémonial compliqué. Il y avait trois urnes. Un premier tirage désignait les séries d'obligations à amortir, suivant le calendrier d'amortissement. Son montant allait de 22 Frs à 50 Frs pour l'échéance la plus éloignée. Le tirage des lots mettait en jeu une urne B et une urne C. La seconde indiquait un numéro de série et la troisième, le numéro de l'obligation. Il y avait, à chaque fois remise dans les urnes et retraitage au cas où un numéro était déjà sorti. En effet lorsqu'une obligation était amortie, on rendait au porteur le coupon à prime qui pouvait participer aux tirages ultérieurs. Lorsqu'une obligation gagnait un lot sans être amortie, le coupon à prime était détaché et l'obligation était rendue au porteur.

Le calendrier du plan d'amortissement figurait au dos de l'obligation et celui du plan de tirage des lots sur celui du coupon à prime.

Si l'un de nos amis lecteurs, dispose d'un ordinateur, il serait amusant de connaître le taux actuariel de cet emprunt à 0%.

Un dernier mot pour conclure : les titres de 20 Frs or encore en circulation après la dernière guerre ont été remboursés à 0,40 Frs du 15 mai 1959 au 31 décembre 1972.

J.C. URAN

après trois séances de hausse, s'est produite. Les cours des 16 valeurs cotées consécutivement s'établissent en baisse de 3,4%. Mais comme les cours se comparent à ceux de septembre et d'octobre, l'indice revient à 108,4.

La hausse la plus notable est celle du Certificat de la Clermontoise de Vidange qui passe de 31 à 45. Par contre la Cie Française du Froid Sec redescend de 36 à 32. Deux titres précédemment mentionnés comme bon marché remontent légèrement : la Française de Tahiti à 11 Frs (+1) et l'Electrique des Bois et Ciments à 10 Frs (+2).

Les participants avaient l'occasion de s'offrir à bon compte quelques petits cadeaux de Noël. Par exemple les Chemins de Fer des Charentes. Malgré le grand nombre de titres en circulation, il est attrayant de pouvoir acquérir un titre de Chemins de Fer du XIX^e siècle, décoré d'une vignette, pour seulement 30 Francs.

Une autre opportunité reste l'action des Tramways de la Rive Gauche de Paris avec sa décoration "Arts Déco" à 55Fr.

En janvier, la séance de notre petite bourse aura lieu l'avant-veille de la vente de Titres Anciens à Drouot.

Comme constaté dans le passé, ce devrait être un facteur de soutien des cours d'autant plus que beaucoup de titres sont encore à des niveaux très raisonnables.

Dans une période de dures réalités économiques, il paraît normal de se réfugier dans le rêve, pour oublier les difficultés de tous les jours, et les titres anciens sont une manière peu onéreuse et pittoresque d'imaginer que nous sommes de gros capitalistes internationaux.

C'est pourquoi nous formulons le vœu que l'année 1982 soit favorable pour les amateurs de Titres Anciens.

Les associations en bref

France

Club de Paris : 25 rue Sarrette -75014 Paris - Tél. 540.72.39 - Séance de Bourse au Club 13-15 avenue Hoche, une fois par mois.

Assemblée Générale : afin de préparer l'Assemblée Générale, les adhérents sont priés d'envoyer leur questions par écrit afin qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour. La date exacte de l'Assemblée Générale de l'Association Française sera annoncée dans le prochain journal.

Club de Provence : les membres de cette région peuvent d'adresser à l'animateur : M. FOUCOU, Rés. des Vignettes, av. des Vignettes, Mourillon, 83100 Toulon, qui a certainement prévu la première Réunion.

Club du sud-ouest : M. RUSCHKE, 32 Chemin d'Enlias, 17110 St Georges de Didonne, l'animateur attend des nouvelles des adhérents de sa région afin de constituer le Club.

Belgique

Club de scriptophilie : Association Belge de Scriptophilie, rue des Carmélites 130 à 1180 Bruxelles.

Gand Canada

Club du Québec : Micheline MASSE, Stock Market Information Service Inc., P.O. Box 120, Station K, Montreal.

Création d'une association gantoise de Sriptophilie. Notre ami Eric Boone est à l'origine de la création le 17 décembre dernier d'une "Gentse Vereniging voor Sriptophilie". Cotisation : 200 francs. Réunions les 6-2, 3-4, 5-6, 7-8, 2-10 et 4-12-82 de 15 à 18 heures au "Dulle Griet", Vrijdagmarkt 48 à Gand. Souhaitons longue vie et prospérité à cette association régionale.

FICHE TECHNIQUE

Nous connaissons tous, le titre "Universelle Cinématographique" orné d'angelots.

Il fait partie des classiques de toute collection, avec d'autres titres tels que la Balia Karaidin ou la Banque Industrielle de Chine.

D'autres émissions de ce titre, moins décoratives sont de ce fait peu connues.

Le but de cette fiche technique est de les passer en revue :

Couleur du titre	Année	Nbre d'Actions	Jouissance
Marron avec image	1919	16 000	1. attaché
Marron sans image	1921	18 300	1. attaché
Bleu sans image	1924	9 150	8. attaché
Bleu sans image	1929	14 000	8. attaché

En 1924 aurait donc eu lieu une réduction de capital. A l'origine la société était domiciliée 9, avenue de l'Opéra. Elle a par la suite déménagé 40, rue Vignon, ce qui apparaît sur les titres dès 1921. Le nominal est de 100 Frs pour les quatre séries.

Par ailleurs, il existe 16 certificats nominatifs, émission de 1924 et 1929, plus un grand nombre d'exemplaires vierges. Si les premiers présentent l'intérêt de la rareté, les seconds sont tout au plus une curiosité.

A signaler que les titres au porteur, en parfait état circulant sur le marché de la collection, font souvent partie de la Caisse nominative. C'est le cas entre autres, des bleus sans image compris entre 9150 et 14000 et ne portant qu'une seule signature. Ils n'ont en fait jamais circulé car ils étaient la contrepartie d'un seul certificat nominatif. Apparemment, la série marron sans image serait la plus rare des séries au porteur avec seulement 18300 - 16000 = 2300 actions émises.

J.C. URAN

BULLETIN D'ABONNEMENT

Association Française du Journal des Collectionneurs de Titres Anciens

25, rue Sarrette - 75014 Paris

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE.....

TELEPHONE.....

Date.....

Signature

Abonnements : les 11 numéros 100 F. Français - 650 F. Belges

INDICE du 19/11/81 : 131,2

INDICE du 18/12/81 : 108,4

BOURSE D'ÉCH

NOM	Nbre titres (.000)	Année	Extrém. 80-81	C. du Préc.	dernier C. connu
AFRIQUE					
PB Mines d'or de Kilo Moto	1400	1944	22-320	3,50	11
				3,20	
				18D	18
PF Fermes Marocaines bl.	10	1920			
A SBAM bleue	16		14-3	3,50	NC
A BRAMRAME tensift	70	1929	11-3	4	2D
A Ouest Cameroun	16,6	1931			
		1950	30-10	10	16
A Bordelaise Compt. Afric.	150	1920	22-15	15	10D
D C. de F. Ethiopiens	23	1910	32-30	12D	NC
A Sté Transit du Gd Lahou	4	1925	15-11	11	15
A Sté Algérienne de Camionnage automobile	2,5	1911	100-21	21	38
A Ets de l'Ouest Africain	20	1925	1-1	1	1
A Cie Foncière de l'Afrique Grand Hôtel du Katanga	50	1928	2-1	2	2
		1928		12	32
A Cie des Mines de Mouzaïas	60	1853		60	65
A Sté Indus. de la Ville et du Port de Tenès Sté Agricole & Financière d'Algérie	20	1926		2	2
				20	40
AMÉRIQUE LATINE					
A Ferrocarriles Mexico	1250	1908	30-8	10	10
A Cie Fin. et Imm. Rio de Plata	280	1934	30-8	10	NC
A Brazil Raiway av. image	100	1910	30-20	30D	31D
A Crédit Foncier Argentin	50	1906	14-5	6	7
	100	1920			
AP Port de Para (vert)	75	1906	30-12	50D	50D
O Port de Para (rouge)		1909	70-12	70	60D
A Banco de Guanajuato	75	1902	15-7	9D	NC
A Inini	600		2,50-1	1	1
A Canal de Panama	600	1880	100-50	60	50
O Brésil, état de Alacoa	25	1906	32-25	25	17
AMÉRIQUE DU NORD					
A The Lehigh Coal and Navigation Co.		1958	30-5	5	10
AP New England & Clifton Copper Co	400	1906		15	35
ASIE					
A Banque Ind. de Chine (j)	90	1913	150-78	75D	90
				100 of	
	300	1920			
A Mines d'or de Nam Kok	300	1929	11-4	4	3
A Savana (marron)	81,3	1952	50-36	40	45
A Mines de Balia Karaïdin	160	1982			
	250	1923	13-8	8	8
	350	1926			
	400	1926			
A Cotonnière de Saïgon	48	1925	5	3,50	3,50

NOM	Nbre titres (.000)	Année	Extrém. 80-81	C. du Préc.	dernier C. connu
EUROPE					
ALLEMAGNE					
PB Cie Imm. de Dusseldorf	70	1905		20	40
BELGIQUE					
Autobus Belges				41	40
AD Trust Colonial	150	1899		50	35
Espagne					
O C. de F. ouest Esp.	76,7	1893	60-35	35D	45
A Minas de Hiero de Arduri	28	1905	121-60	70 of	60
A La Preciosa	600	1911	15-2	3D	3D
A Energia Solar	5	1932	150-150	110D	150
FRANCE					
Luxe Loisirs					
PF Ass. collect. de titres anc.	0,2	1980	260	600 of	600 of
A Cie Claridge Hotels	10	1919	470-250	255	260
A Luna Park de Lyon bleu	15	1921	50-10	11	14
PB Luna Park de Lyon jaune	3	1921	13-11	11D	NC
A Sté Cont. Photomaton	105	1929	15-5	7	11
LesProcédés Bassani			40-11	13D	30
A S.A. des Gds Chais de la Champagne	8	1901	60-30	40D	36D
A Keller Dorian	44	1929	8-3	NC	10
A Cinéma Banque Films Eclair jaune	2	1909	300-240	200D	250D
			20-3	16	18
PF Films Eclair vert		1907	17-10	NC	11D
PB A la Reine d'Angleterre	40	1924	40-20	30	NC
A Hotel Baltimore bleu	50	1924	20-12	7	NC
A Théâtre Marigny	67,5	1927	260-250	310	310
A Stadium de Paris	250	1934	30-20	12	10
A Francita Films	40	1932	20-12	15 of	12
A Stadium de Paris	250	1934		8D	
A Est Cinéma	30	1920	51-10	15	22
C Décoration textile	1,1	1924	27-4	3D	8
A Sté Hôtel des Centres de pèlerinage catholiques	20	1932	30-12	12	12
A Automobiles Bellanger Fr	150	1920	10-10	10	10
A Cie Univers Cinémat. bleu	18,3	1921		11	12
	9,1	1924		7	11
				21	30
A Sté des Films Eclipse Sté Technique pour l'industrie Radiophonique	10	1906		150D	210
			40-30	20D	20
Sté des Gds Hôtels de la Riviera			25-20	25	25
PF Grès de Chauny		1912		5	5
L'Hippodrome	150	1898		150	100

Le canal de Richelieu *suite*

Parmi les projets d'utilisation de la Durance qui furent conçus au 18^e siècle l'un d'eux, qui devait en amener les eaux vers St Chamas, Avignon et Donzère, fut en 1718 repoussé par le Parlement de Provence refusant d'avancer l'argent nécessaire; mais le plus ambitieux fut certainement celui du canal de Richelieu; nous connaissons les avatars de la société qui tenta de le réaliser grâce aux archives de la Chambre de commerce de Marseille et par quelques éléments de la correspondance entre les syndicats et les actionnaires. Son promoteur est un ingénieur d'Aix, J.A. Floquet, qui y consacra, en vain, quarante années de sa vie. Il commença à y travailler vers 1730, fit procéder à des études de nivellement, et ses plans prirent forme en 1738; ils comportaient des variantes et furent d'ailleurs plusieurs fois remaniés par la suite. Il s'agissait essentiellement du creusement d'un canal qui devait prendre les eaux de la Durance au nord de Jouques, après le confluent du Verdon, passer par Rognes, St Cannat et Eguilles pour contourner des zones trop montagneuses comme les chaînes de la Trévasse et d'Eguilles, et aboutir à Aix puis à

Marseille; son but était l'approvisionnement de ces villes, l'irrigation et, si possible, la navigation, selon l'importance des travaux. La constitution d'une compagnie d'actionnaires se heurta dès le début à de nombreuses difficultés et dura une dizaine d'années.

Floquet dut d'abord demander au roi Louis XV la cession du privilège qui avait été accordé au 16^e siècle à la maison d'Oppède pour l'éventuelle construction d'un canal; il l'obtint en 1736 et elle lui fut confirmée en 1740. Il lui fallait alors rechercher des actionnaires et négocier avec des entrepreneurs mais il rencontra l'hostilité de certains propriétaires des terrains concernés, et ses négociations furent retardées par des méfiances, des intrigues, et par les conséquences de la guerre de succession d'Autriche. Les démarches et tractations auxquelles il dut se livrer seraient trop longues à énumérer, mais peu à peu, grâce à la publication de mémoires et de rapports optimistes et surtout grâce au choix d'un protecteur puissant, le Maréchal de Richelieu, petit-neveu du grand cardinal, il réussit à grouper un nombre

suffisant d'actionnaires, alléchés par la perspective de grands profits. Après un premier avis favorable des Députés du commerce, des lettres patentes permettaient enfin, en 1751, la constitution officielle d'une compagnie et donnaient au canal le nom de son principal actionnaire, Richelieu. Son capital, de 5.760.000 livres, était réparti en 9.600 actions de 600 livres dont 7.010 furent vendues; le Maréchal de Richelieu en avait acquis 1.000; les autres principaux actionnaires étaient des nobles provençaux comme le baron d'Oppède, le marquis de Vence, le marquis d'Albertas, et des bourgeois: ingénieurs, architectes, médecins et avocats. Mais, à peine constituée, la compagnie se trouva en difficulté et, dès avril 1752, une assemblée générale dut adopter une imposition de 160 livres par action, payable en 10 échéances, à laquelle de nombreux actionnaires refusèrent de se soumettre. Les travaux, beaucoup plus coûteux que prévu, ne pouvaient être payés; à peine commencés ils furent arrêtés, alors que le creusement du canal n'avait guère dépassé 2.000 toises (4 kms environ); dès le début de 1754 les entre-

LA SCRIPOPHILIE

Se donner l'illusion d'être un riche banquier, à la tête d'un important portefeuille boursier, possesseur d'une collection d'œuvres d'art voilà l'impression que ressent l'amateur de Titres de collection !

Voilà pourquoi la SCRIPOPHILIE, touche en France, chaque jour, de nouveaux amateurs comme en Allemagne, en Suisse et en Amérique.

QUE COLLECTIONNER ?

On peut être sensible :

A un thème, par exemple les lignes de Chemins de Fer, les entreprises automobiles, les chantiers navals, les affréteurs maritimes, les hôtels, les casinos, les théâtres, la presse, le cinéma, etc.

Au régionalisme : toutes les activités traditionnelles de chaque province ou même certaines sociétés constituées par un villageois dynamique.

Aux emprunts : chaque état, chaque collectivité, quelques grandes entreprises ont émis régulièrement des obligations. Souvenez-vous des Emprunts Russes, des Emprunts de la Ville de Paris, etc.

Aux différents cachets et timbres.

A l'illustration réalisée par des artistes connus ou anonymes (beaucoup n'ont pas signé de leur vrai nom, ces œuvres qu'ils considéraient comme purement alimentaires).

UN PEU D'HISTOIRE

Au début étaient les sociétés en comman-

dite : les plus anciennes remontent à l'Antiquité Romaine. Existe-t-il des Titres de cette époque ?

En tout cas, en 1171, la République de Venise entrant en guerre leva un emprunt forcé à 5 %, les premières obligations étaient nées ! Plus tard, dès 1407 la République de Gênes ne pouvant rembourser ses créanciers, transforma sa dette en "TITRES D'ASSOCIES" de la CASA DI SAN GIORGO. Au XVI^e et au XVII^e, dans toute l'Europe, de nombreuses Compagnies de Commerce, comme la Compagnie des Indes, furent créées pour exploiter les richesses de leurs colonies.

ET DE TECHNIQUE

Jusqu'au début du XIX^e, le texte prime sur le décor. A partir de 1848 environ, la polychromie et les décors chargés en encadrement sont de règle. Ce n'est qu'à partir de 1890 que l'illustration en pleine page vit son apogée et ceci jusqu'à la Deuxième Guerre Mondiale.

Aujourd'hui, les décors sont interdits et dans quelques temps les Titres seront remplacés par des systèmes informatiques.

Triste fin...!

LE VIRUS

Qui n'a pas eu un grand-père ruiné par les Emprunts Russes ou par le Canal de Panama.

On les cherche dans son grenier et on s'aperçoit que nos ancêtres investissaient dans beaucoup d'entreprises différentes et comme on sait que maintenant, "ça vaut de

l'argent", on va consulter le spécialiste. Le virus est là !

COMMENT EVALUER SA COLLECTION POUR LA NEGOCIER RAPIDEMENT

Dans un premier temps : séparer les titres en parfait état de ceux qui sont abîmés (il faut être sévère sur l'état, on admettra uniquement une pliure centrale, dans la mesure où cette pliure n'a pas cassé le papier ; les coupons manquant sont admis ; la coupure en vague doit être nette : elle a été réalisée lors du détachement de la souche).

Ensuite, faire un second tri, en prélevant tous ceux qui ne sont pas illustrés (y compris ceux qui ont un joli encadrement) sauf ceux d'avant 1848.

Les Titres abîmés additionnés à ceux non décorés, sont comptés en moyenne à 1 franc pièce.

Parmi ceux qui restent, compter à 20 francs pièce les titres émis à plus de 4000 exemplaires.

Pour ceux, décorés, qui sont émis à moins de 4000 exemplaires et ceux d'avant 1848, consulter les spécialistes.

COMMENT NEGOCIER AU MIEUX ET MEME DONNER UNE PLUS VALUE A VOTRE COLLECTION

Pour bien négocier il faut prendre son temps, apprendre à connaître le marché, savoir les règles du jeu bref, devenir collectionneur.

C'est ce que je vais essayer de vous faire partager dans cette chronique.

I. de Saint-Hippolyte



HORS-COTE



Installations Maritimes de Bruges	600 F	Mines de Sens	27 F
Magyar Altalenos Fatermelo	150 F	Delamare Gibert	45 F
Eclairage de St Pétersbourg	80 F	Crueger Gold Consolidated	25 F
C. de F. de Basse Egypte	55 F	La revue Française	40 F
Gaz et Electricité de la ville de Kazan	80 F	Cie Gale Sangha-Ukouala	20 F
Charbonnages de Millau	6 F	Sté de Matériel Chirurgical	35 F
Peru Mines & Estates	15 F	Cie Fse Niger Lobi	35 F
S.Fse d'Exploitations Aurifères	16 F	Cie Fse de Pêcheurs Réunis	55 F
Hôtel Baltimore (rouge)	10 F	Cie des Affréteurs Français	55 F
Auto "Meteor"	19 F	Sté du Journal "le Radical"	130 F
Mine d'Or du CHATELET	20 F	Cie Gale Immobilière de France	85 F
Banque Fse du Chili	10 F	Casino Bains de Mer de Dieppe	25 F
Charles Lafitte & Cy	30 F	Sté Financière de Paris	95 F
Electricité d'Odessa	20 F	Sté Etude Minière de Bougie	5 F
Tabacs de Macédoine et d'Asie Mineure	10 F	Les Grands Bouillons de Paris	70 F
Oblig. Ville de St Pétersbourg 5% 1908	20 F	Cie Immobilière d'Egypte	45 F
Union Coloniale d'Electricité	7 F	Gold run Mining Cy	35 F
Cie Mines d'Or de Bome Siché	15 F	Sté Int. de al Pierre Précieuse	40 F
Mines d'Or de Salandraktra	17 F	Marie Louise Gold Mines	22 F
Cie de C. de F. d'Orléans à Rouen	35 F	Canal Maritime de Corinthe	80 F
Cie de C. de F. de Lille à Valenciennes	35 F	Auto Postale	24 F
		Innovation	35 F
		Cie Hellénique d'Electricité	55 F
		Mines d'Or du Katchkar	45 F

Collectionneur achète :
TITRES ANCIENS : TRANSPORTS &
LOISIRS Tél. 543.27.93

suite page 1

dication supporté par l'acheteur à
comparer au 16% payé en France et
15% en Allemagne.

L'on voit que le char de l'Europe rou-
lerait plus vite si chacun ne s'éver-
tuai pas à lui mettre des bâtons dans
les roues.

JACQUES LENORMAND ET PATRICK DAYEN

Commissaires priseurs

12, rue Hippolyte Lebas, 75009 Paris - Tél. 281.50.91

NOUVEL HOTEL DROUOT SALLE N°12

VENTE DU 23 JANVIER 1982 A 14 H 15

Exposition le même jour de 11 à 13 heures

Assisté de légor de Saint Hippolyte

Expert

25 rue Sarrette - 75014 Paris - Tél. 540.72.39

Exposition privée du 16 au 22 janvier chez Monsieur de Saint Hippolyte